



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E208234

VALABLE JUSQU'AU 05/12/2026

ÉDITÉ LE 28/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/03/2006

Forme juridique : SAS

Capital : 60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC DIJON

Siret : 489 364 448 00022

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 4028771

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 503906A1254001 / 002 87011/79

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 503906A1254001 / 002 87011/79

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : STCE ENERGIES

1 RUE EN CLAIRVOT
21850 SAINT-APOLLINAIRE

Téléphone : 03 80 63 74 75

Portable : 03 80 63 74 75

Fax : 03 80 63 74 84

Site Internet : www.sastce.com

E-mail : accueil@sastce.com

Responsabilité légale :

SOCIETE DE TRAVAUX DU CENTRE EST (450 139 571) / SOCIETE DE TRAVAUX
DU CENTRE EST 450 139 571 PRÉSIDENT

Effectif moyen : 19 Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	06/12/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	06/12/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	06/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/11/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	27/11/2024
o Ventilation mécanique	27/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

3/3